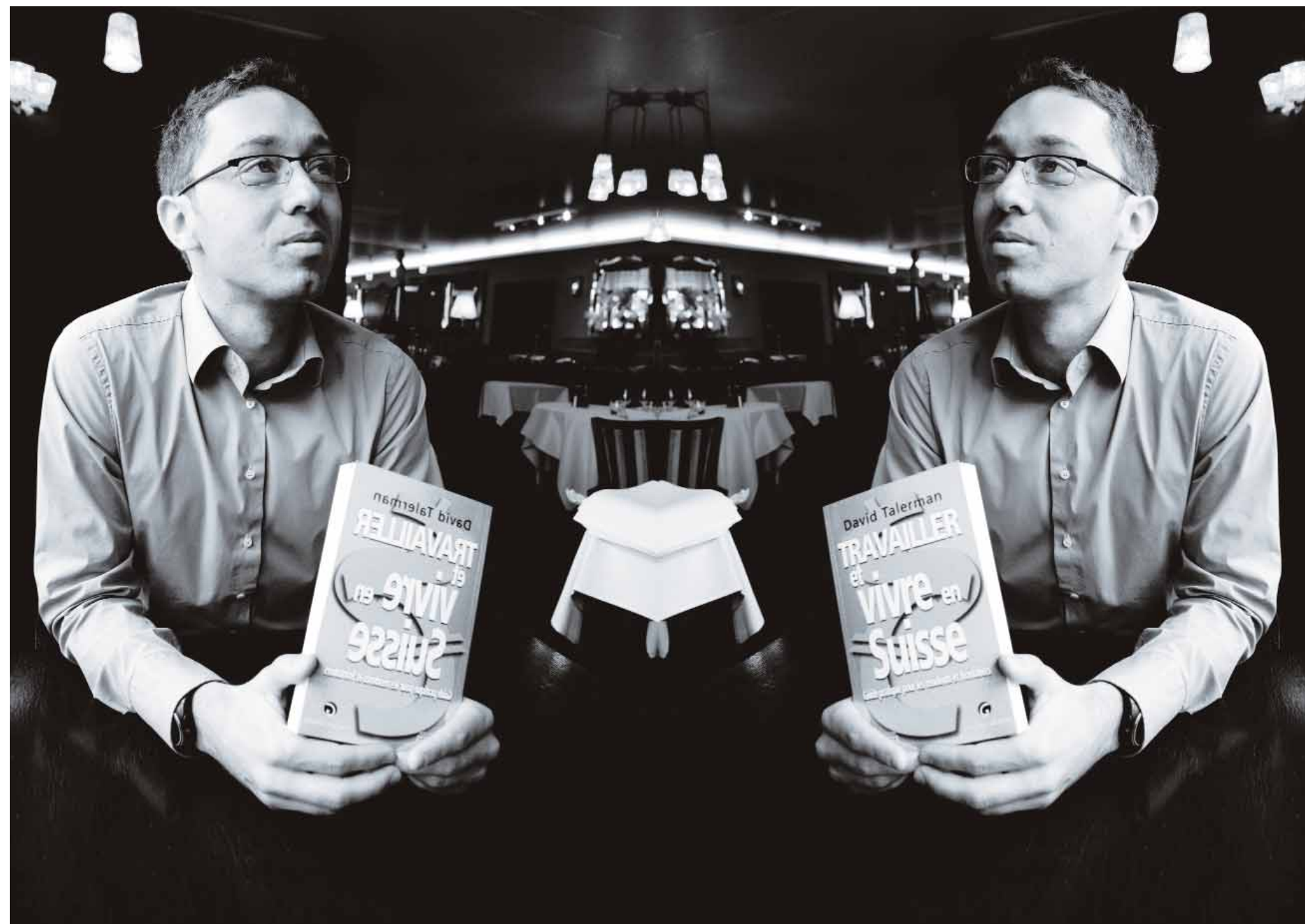


Quelques pistes pour travailler ou trouver un job saisonnier en Suisse



David Talerman, auteur du guide "Vivre et travailler en Suisse".

photo : AR/Amopress

Avec David Talerman, jeune français qui vit et travaille en Suisse depuis 5 ans.

★ Quels conseils donneriez-vous à un jeune qui veut chercher un travail ou un job en Suisse ?

La première chose c'est de se demander pour quelle raison on veut travailler en Suisse. Est-ce pour une question financière, parce qu'on ne trouve pas facilement un job en France, pour changer d'air, de culture ? Il faut éviter de se dire qu'on est prêt à faire n'importe quoi car dans ces conditions il est difficile de trouver quelque chose. C'est d'ailleurs vrai pour tout pays, y compris la France. Il est important de réfléchir à ses motivations et d'intégrer sa

démarche dans un projet personnel et de vie, sauf s'il s'agit d'un job d'été de courte durée. Un des grands avantages de la Suisse c'est de proposer un environnement de province avec des emplois spécialisés.

★ Vaut-il mieux être frontalier ou résident ?

Frontalier ou résident, c'est la deuxième grande question et cela change tout. Aujourd'hui les freins techniques à l'installation en tant que résident sont nuls. Un européen qui veut travailler en Suisse, il suffit qu'il ait une promesse d'embauche ou un contrat de travail et son permis de travail est automatique.

★ Et pour un travail saisonnier ou un job de courte durée ?

C'est encore plus facile, car la déclaration se fait sur internet. Pour un emploi de moins de trois mois c'est l'entreprise en général qui fait la déclaration. Aujourd'hui c'est extrêmement

facile pour une entreprise suisse d'embaucher un saisonnier.

★ Dans quels secteurs peut-on trouver le plus facilement un job saisonnier ?

Tout ce qui est travail dans les champs, hôtellerie-restauration, bâtiment, dans lequel on peut faire de la manutention. Le travail dans l'agriculture est souvent dur, mais l'ambiance est géniale et en général on a la possibilité d'être nourri et logé chez l'habitant.

★ Comment peut-on faire pour trouver un job saisonnier ?

Il faut déjà regarder méthodiquement dans son entourage familial ou amical si quelqu'un a une connaissance en Suisse. Il n'est pas rare de pouvoir être reçu par ce biais. Si on ne connaît personne, il est intéressant de prendre contact avec une agence d'intérim. Dans ce cas aussi il ne faut pas dire qu'on est prêt à faire n'importe quoi, il faut avoir une

idée précise de ce qu'on veut faire, d'autant plus qu'il existe des agences d'intérim spécialisées.

★ Quel autre conseil pouvez-vous donner à un jeune qui recherche un job saisonnier ?

Il faut être concret. Si on a déjà eu une première expérience d'un job avant, c'est bien de s'appuyer sur cette expérience. Si vous avez déjà travaillé, il est bien vu en Suisse de pouvoir joindre un certificat de travail qui précise les tâches dont vous étiez chargé et qui émet un jugement sur ce que vous savez faire. En Suisse, il n'est pas impossible que votre employeur potentiel cherche à joindre votre ancien employeur. En France cela ne se fait pas, mais ici l'employeur et l'employé se situent d'emblée dans un cercle de confiance.

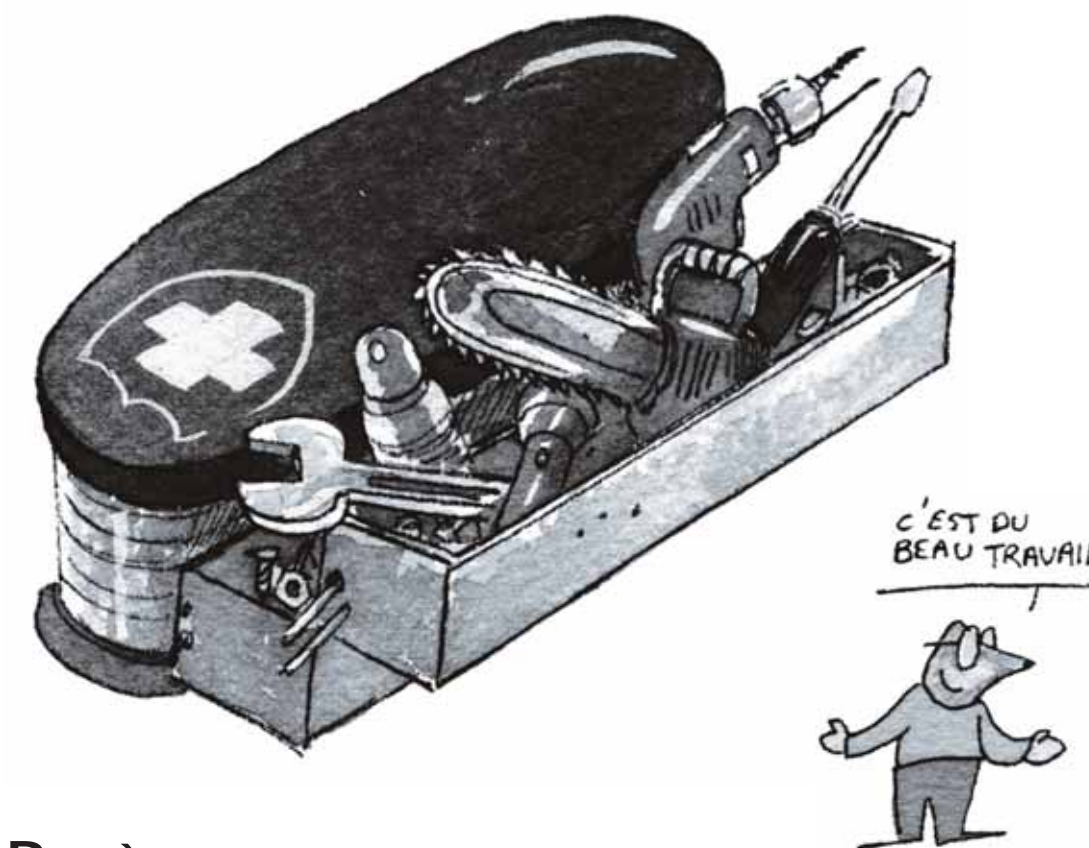
★ Qu'attend un employeur suisse quand il reçoit une candidature ?

Il faut déjà montrer qu'on s'intéresse à la culture de l'autre et il y a des petites choses à éviter. Par exemple si vous avez votre permis de conduire, en France vous allez indiquer permis B, or en Suisse le permis B c'est le contrat de travail. Donc il faut simplement indiquer titulaire du permis de conduire. Il faut dans la mesure du possible montrer que vous intégrez la différence de l'autre, sa culture. Dans l'entretien, il faut gommer ce côté qu'ont les français de se mettre en avant, ce qui exaspère les Suisses. Par exemple si vous avez eu une première expérience, dites ce que vous avez fait concrètement dans votre équipe et votre environnement, sinon le recruteur suisse va vous demander "et vous avez fait cela tout seul ?" Les Suisses préfèrent quelqu'un qui dit "j'ai contribué à faire ce module, c'était une petite partie de l'ensemble, mais très concrète". Bien évidemment il ne faut pas mentir dans le CV, en France on brode un peu, là il vaut mieux être précis, sur les dates par exemple.

Transfrontaliers, on vous aide

Être travailleur transfrontalier, c'est être à cheval sur deux pays, ce qui ne peut manquer de poser des questions de droit, de travail, de cotisations, de vie quotidienne. D'autant plus lorsqu'il s'agit de la Suisse, qui ne fait pas partie de l'Union européenne. Pour aider ceux qui se trouvent dans cette situation et répondre à tous leurs problèmes, le Groupement transfrontalier européen a vu le jour dès 1963 sous la forme d'une association loi 1901. Comptant plus de 28 000 adhérents en 2006, il inclut une structure salariée comprenant entre autres 5 juristes spécialisés en droit international et 3 assistants sociaux. Parmi ses principaux services, un accueil du lundi au vendredi (sauf jeudi matin) par téléphone (33.892.70.10.74) ou sur place dans les antennes de Seloncourt, Morteau, Pontarlier, les Rousses, St-Genis-Pouilly, Annemasse, Sciez, Evian ; des informations actualisées accessibles par le biais de Frontalier magazine, du site www.frontalier.org et d'une newsletter ; une assistance et une défense juridique.

Pour plus d'infos, www.transfrontalier.org



Brèves

★ Le secrétariat d'Etat à l'Economie propose sur son portail de l'emploi www.espace-emploi.ch des offres d'emplois classées par canton.

★ Les petites annonces de la presse quotidienne

La Suisse est un des pays au monde qui possède un taux de lectorat de la presse quotidienne par habitant le plus important. L'offre de presse quotidienne est donc très développée. On trouve dans chaque canton des quotidiens qui

contiennent des petites annonces d'emplois. La date de parutions de ces annonces est souvent le jeudi.

★ Le portail d'information www.swissinfo.org rubrique services dresse une liste de quotidiens et de magazines spécialisés.

★ Le site de la Tribune de Genève par exemple contient des milliers d'emplois : www.tdg.ch : rubrique Services, puis Annonces.



Suisse



Salair e

Le salaire moyen annuel brut en Suisse est plus de deux fois supérieur au salaire moyen français. Deux éléments relativisant ce salaire élevé sont à prendre en compte. D'une part certaines charges sociales ne sont pas intégrées dans le salaire suisse. Par exemple l'assurance maladie est à la charge intégrale du salarié et n'apparaît donc pas sur la fiche de paye. D'autre part le coût de la vie, notamment la nourriture et le loyer sont nettement plus chers qu'en France.

L'idéal pour un job de courte durée est de pouvoir être hébergé en France ou mieux être nourri et logé, ce qui est la norme dans l'agriculture et parfois dans l'hôtellerie et la restauration.